



Madame la Maire, Monsieur le Maire,

En tant qu'opérateur responsable, Orange est attaché à privilégier les technologies d'avenir, plus performantes, plus efficaces énergétiquement et plus sécurisées. C'est pourquoi Orange investit massivement chaque année pour déployer de nouveaux réseaux Très Haut Débit fixe (fibre optique) et mobile (4G-5G), et porte des programmes ambitieux de modernisation de ses réseaux.

La technologie 2G, premier réseau mobile déployé à grande échelle dans notre pays, est devenue aujourd'hui obsolète. Elle est utilisée par de moins en moins de clients qui basculent sur les réseaux 4G et 5G, aujourd'hui largement déployés.

À partir du 31 mars 2026, Orange fermera son réseau 2G, en plusieurs vagues, d'abord dans une zone restreinte de neuf départements du Sud-Ouest, puis sur l'ensemble du territoire français en septembre 2026.

Dans le Gers, Orange fermera son réseau 2G le 9 juin 2026.

Orange accompagne ses clients particuliers et professionnels tout au long de cette transition. Des campagnes d'information, des outils de repérage des équipements concernés, ainsi qu'un accompagnement personnalisé par des experts sont mis en place pour faciliter cette migration.

Nous vous invitons à consulter le document joint pour obtenir toutes les précisions sur le calendrier, les démarches à suivre et les ressources disponibles pour accompagner cette évolution.

Je me tiens à votre écoute pour tout renseignement complémentaire, notamment pour vous communiquer le nombre d'administrés de votre commune encore utilisateurs de la 2G d'Orange.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à cette proposition et vous adresse, Madame la Maire, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Gil Bessière

Directeur des relations avec les collectivités locales du Gers.

gil.bessiere@orange.com

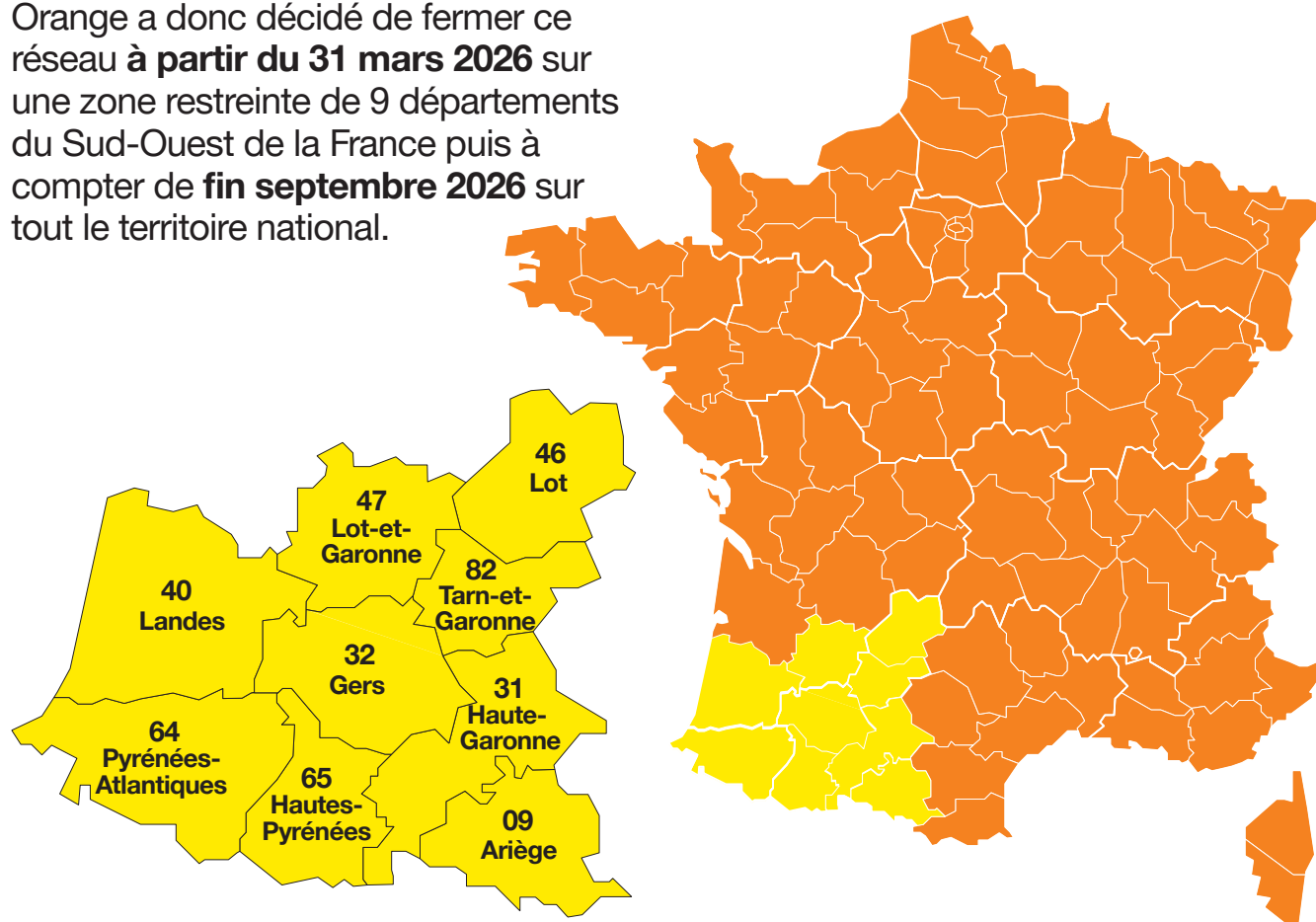
La fermeture de la 2G dans les territoires

Une nécessité de transition pour préparer l'avenir du très haut débit

En France les réseaux de communication se modernisent et font entrer l'ensemble des territoires dans le très haut débit. Face aux besoins numériques grandissants des français en terme de data, cette transition est inéluctable.

Avec une couverture à 99,9% de la population en 4G et le déploiement massif en cours de la 5G, la 2G, premier réseau mobile déployé en France à large échelle, est devenu obsolète et est utilisée par de moins en moins de clients.

Orange a donc décidé de fermer ce réseau **à partir du 31 mars 2026** sur une zone restreinte de 9 départements du Sud-Ouest de la France puis à compter de **fin septembre 2026** sur tout le territoire national.



Orange, comme les autres opérateurs mobiles français s'inscrit dans une tendance mondiale de fermeture de cet ancien réseau (2020 au Japon et en Corée du Sud, 2022 aux USA et au Canada...).

Quelles sont les raisons de cet arrêt ?



Renforcer la sécurité :

À l'heure où la cybercriminalité prolifère dans le monde entier, le réseau 2G est beaucoup moins robuste vis-à-vis de ces attaques.



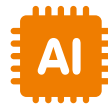
Réduire l'impact carbone :

Une étude du comité d'experts de l'ARCEP* a montré une baisse récurrente des émissions carbone dès la première année de l'arrêt : pour 1Go de data la 2G consomme 500 fois plus que la technologie 5G.



Répondre à un besoin croissant des utilisateurs :

En réutilisant les bandes de fréquences libérées par la 2G, Orange offrira une meilleure qualité de couverture et des débits plus importants à ses clients.



Prioriser les investissements dans le très haut débit :

La transition numérique des territoires répond aux nouveaux usages et aux défis majeurs auxquels sont confrontées les collectivités avec notamment la gestion et la sécurisation de la donnée et la montée en puissance de l'IA.

Comment Orange accompagne ses clients Grand Public ?

Pour rappel, il appartient aux clients détenteurs d'un mobile 2G de s'équiper d'un terminal compatible 4G/5G (et dans certains cas de changer la carte SIM). Les conseillers Orange en boutique et en service clients les accompagnent en proposant une gamme de mobiles compatibles et adaptés (notamment aux clients seniors).

Comment Orange accompagne ses clients Entreprises ?

Les clients entreprises utilisant la technologie 2G doivent changer d'équipement (objets connectés, terminaux, cartes SIM dans certains cas,...) et/ou basculer l'ensemble des usages sur des solutions compatibles 4G*/5G.

Depuis 2023, Orange :

- mène des campagnes régulières de courriers et d'emailing pour prévenir ses clients concernés par l'arrêt de la 2G
- met à disposition des outils dédiés au repérage des terminaux ou objets connectés concernés par cet arrêt
- propose un accompagnement via des experts pour migrer leur parc 2G vers les technologies 4G*/5G

*4G/LTE-M/4G VoLTE.

Pour en savoir plus

Le site de l'ARCEP



Fermeture des réseaux mobiles 2G et 3G : ce qu'il faut anticiper | Arcep

La Fédération Française des Télécoms



Foire aux questions sur la fermeture des réseaux 2G et 3G - Fédération Française des Télécoms

Position paper

Le Site Service Public



Fermeture des réseaux mobiles 2G et 3G | Direction générale des Entreprises

Plaquette DGE 2G 3G.pdf

Les sites Orange

Orange



Orange Business



Orange Wholesale



Le planning d'arrêt de la 2G

2022

Phase de transition et prévention :

Nous accompagnons nos clients durant une phase de transition **depuis fin 2022** et continuons de le faire pour garantir une adoption réussie vers les nouvelles technologies.

2026

Mars

Arrêt définitif de la 2G chez Orange en France à partir du 31 mars 2026 pour 9 départements :

- Vague 1- 31/03/2026 : La Côte Basque (Bayonne, Anglet, Biarritz)
- Vague 2 - 12/05/2026 : Les Landes (40) et les Pyrénées-Atlantiques (64)
- Vague 3 - 09/06/2026 : Ariège (09), la Haute-Garonne (31), le Gers (32), le Lot (46), le Lot-et-Garonne (47), les Hautes-Pyrénées (65) et le Tarn-et-Garonne (82)

Fin septembre

Arrêt de la 2G pour le reste du territoire.

Fin décembre

La technologie 2G aura donc totalement disparu de l'ensemble du réseau mobile d'Orange en France, marquant ainsi la première étape du programme d'arrêt des anciennes technologies (pour rappel arrêt **de la 3G fin 2028**).

L'objectif de la démarche est de pouvoir garantir **une modernisation des réseaux mobiles** pour assurer un meilleur service rendu à nos clients (sécurité, RSE, usages).